



الجمعية المغاربية للسلامة الصحية للأغذية
Association Maghrébine de Sécurité Sanitaire des Aliments

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE

SAMEDI 8 MARS 2014

THOURAYA ANNABI ATTIA

QUELQUES DATES (1)

- 1er Congrès Maghrébin sur les Toxi-infections Alimentaires (Casablanca, 21-22 Octobre 2010) : nous étions 5
- 2^{ème} congrès magrébin sur les TIA (Hammamet les 14 et 15 Décembre 2011) : naissance d'un réseau dont l'objectif est d'étudier l'impact négatif sur la santé lié à l'alimentation et de promouvoir la collaboration entre les compétences maghrébines, dans un contexte d'ouverture sur le monde : «AI MSSA » pour Association Inter-Maghrebine de Sécurité Sanitaire des Aliments. Résolution : fédération d'associations. TIA3 en Algérie pour 2012 « La Sécurité Sanitaire des Aliments au Maghreb face la mondialisation ».
- Juin 2012 : nous étions 13 à former le BE d'AMSSA-Tunisie
- Congrès TIA3 - Constantine du 02 au 04 Avril 2013 : 3 + 2

QUELQUES DATES (2)

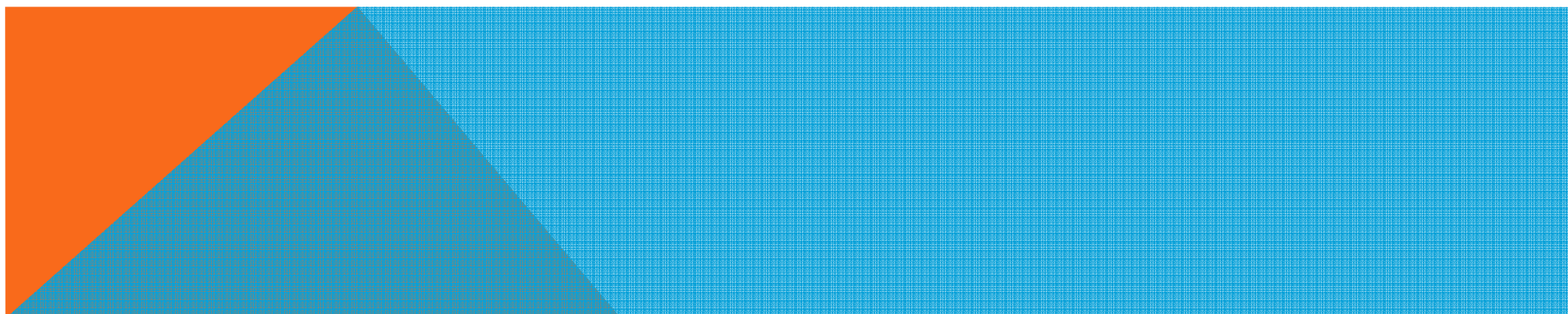


Quatrième Congrès Maghrébin des Toxi-infections Alimentaires
Fès, Maroc, 16 au 18 avril 2014

Sous le thème

**Sécurité sanitaire des aliments
face aux mutations sociétales
et à la mondialisation**

**3^{ème}
Annonce**



LE BUREAU

Prénom NOM	Qualité	Fonction
Dr Thouraya ANNABI ATTIA	Médecin Major de la SP	Président
Dr Béchir BOUSSELMI	Médecin Vétérinaire Biologiste	1 ^{er} vice président
Dr Moez JRIDI	Médecin Vétérinaire	2 ^{ème} vice président
Dr Sabeur MANSOUR	Médecin Vétérinaire	Secrétaire général
Dr Abderraouf GRITLI	Médecin Vétérinaire, assistant hospitalo-universitaire	Trésorier
Dr Ali BOUATTOUR	Biologiste Principal	Trésorier adjoint
Mr Amine MESTIRI	Juriste	Conseiller juridique
Mr Radhouane GDOURA	Maître de Conférences en microbiologie	Coordinateur international
Dr Ridha HAMZA	Médecin Major de la SP	Responsable formation
Dr Abdelfettah ETTRIQUI	Professeur HU de Médecine Vétérinaire	Responsable relations publiques
Dr Abdelhamid GHARBI	Ph D Biologie Pharmacien biologiste Major de la SP	1 ^{er} responsable scientifique
Mme Wafa TERRES CHEIKH	Ingénieur Agro-alimentaire	2 ^{ème} responsable scientifique

STATUT

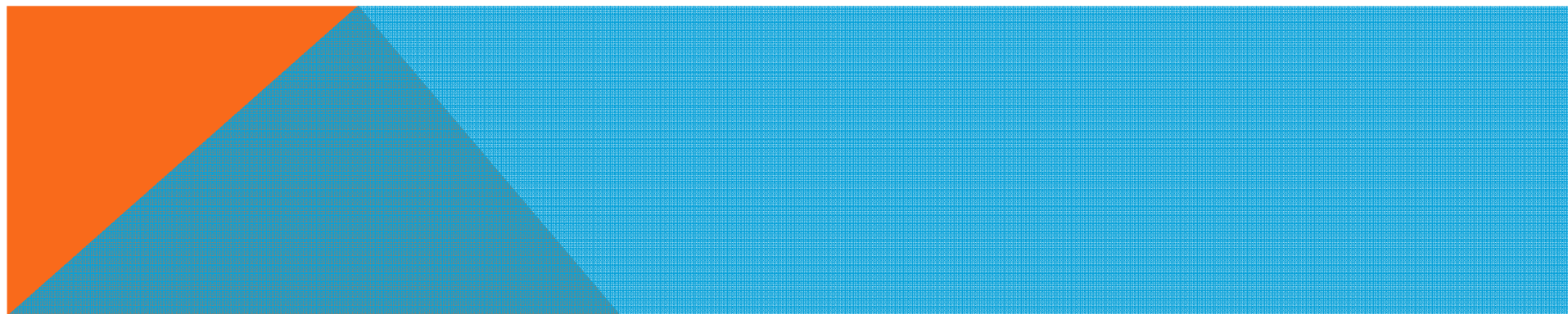
(JORT N ° 70 DU 12/06/12 PAGE 3912)

Elle est régie par le décret-loi n ° 88 de l'année 2011 en date du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations.

Titre 1 : La Constitution

Article1

L'association s'est constituée entre les personnes qui se sont mises d'accord sur ce statut et porte le nom : " Association Maghrebine de Sécurité Sanitaire des Aliments-Tunisie " et classée parmi les associations scientifiques.



ARTICLE2 : LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

1. développer la communication sur le risque alimentaire entre les scientifiques, les professionnels de la santé et les consommateurs,
2. soutenir la formation et la recherche et développer l'information des professionnels impliqués dans le domaine de la SSA,
3. participer à la promotion de l'hygiène et de la SSA dans les pays du Maghreb,
4. promouvoir la collaboration entre les compétences tunisiennes et maghrébines en matière de SSA,
5. harmoniser les procédures de surveillance, d'investigation et de prévention des toxi-infections alimentaires et de tout impact sanitaire négatif d'origine alimentaire au niveau des pays du Maghreb,
6. échanger les expériences et les données relatives à la SSA et la nutrition,
7. favoriser un support mutuel entre les pays maghrébins dans les situations sanitaires critiques liées à l'alimentation,
8. collaborer avec les réseaux partenaires internationaux (OMS, FAO, OIE, ...),
9. contribuer au maintien des relations historiques et traditionnelles entre les différentes institutions professionnelles et scientifiques des pays du Maghreb, dans leur environnement méditerranéen, africain et mondial.

ORGANISATION DU TRAVAIL

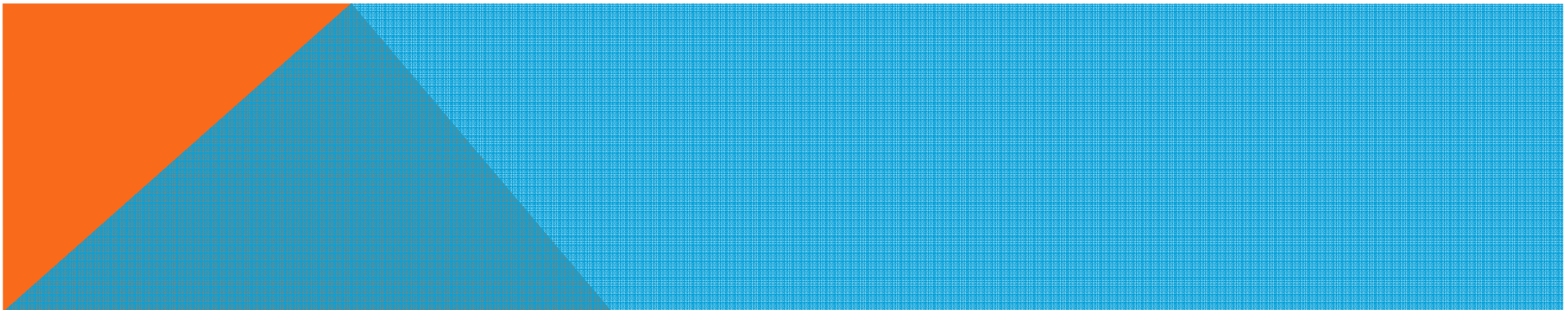
- Projet de Règlement intérieur de l'Association Maghrébine de Sécurité Sanitaire des Aliments – Tunisie (AMSSA)
- Code de déontologie de l'AMSSA
- Orientation stratégique et programme

2013



PLANIFICATION

- Des problèmes de positionnement, peu d'engagement, peu de subventions...
- REVISION DES OBJECTIFS?
- Stratégie moyen terme
- Utilisation méthode PIPO?



LE RESTE DU PROGRAMME DE LA 2^{ÈME} AG

- Rapport moral : Dr Saber MANSOUR (SG)
- Rapport financier : Dr Abderraouf GRITLI (trésorier)
- Mode de financement des associations (communication) : M. Amine Mestiri (conseiller juridique)
- Débat (participation à TIA4, stratégie de l'AMSSA, divers)

MERCI